

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Contamine Sarzin (74270)</b></p>	<p><b>Extrait du registre de municipal</b></p> <p><b>Séance du 03 juillet 2020</b></p> <p>Par suite d'une convocation en date du 29 juin 2020 du Maire-adjoint sortant, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le 03 juillet 2020 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Georges CANICATTI, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 15</p> <p>Présents : 15</p> <p>Votants : 15</p> <p><b>Délibération n°D_2020_07_03_06</b></p>	<p>Etaient présents : M. BRUNIER Marc, M. BUDA Louis, M. CANICATTI Georges, Mme CECCON Anne-Marie, Mme CHEN Carole, Mme COMBES Emilie, M. COME Christophe, M. EUSTELLE Laurent, M. GECHELE Jean-Philippe, M. LANGLOYS Julien, Mme MARECHAL Pierrette, Mme MASSON Josiane, Mme PAKOSZ Cécile, M. PIAZZONI Christophe, M. REGARD Norbert</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absent ayant donné procuration : / Absent excusé : / Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Laurent EUSTELLE est désigné pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Désignation du membre suppléant à la Communauté de Communes Usse et Rhône (CCUR)**


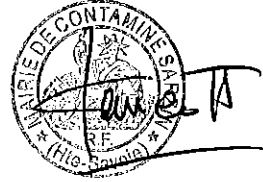
Vu les élections municipales des 15 mars 2020 et 28 juin 2020 ;

Considérant que, pour le bon fonctionnement du service, il convient de désigner un suppléant à la Communauté de Communes Usse et Rhône (CCUR) ;

Il est rappelé qu'à la suite du renouvellement des conseils municipaux, et conformément aux dispositions de l'article L 5211-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de nommer un conseiller communautaire suppléant afin de remplacer le titulaire Monsieur Georges CANICATTI, lors des conseils communautaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la nomination de Monsieur Christophe COMÉ, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, en tant que conseiller communautaire suppléant au sein de la Communauté de Communes Usse et Rhône.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 18 septembre 2020</p> <p>Et de la publication le : 06 juillet 2020</p> 	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 18 septembre 2020</p> <p>Le Maire,</p>  <p>Georges CANICATTI</p>
--	---